

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2020-030

SEANCE DU **JEUDI 11 JUIN 2020**

Le jeudi 11 juin 2020, à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Daniel DAMMERY, Maire-Adjoint,

Nombre de Conseillers en exercice : 26	Votes Pour : 18
Nombre de Membres présents : 17	Votes Contre : 4
Pouvoirs : 5	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Vincent BOUSSIQUET, Daniel DAMMERY, Jean-Luc DUCHESNE, Christelle LAMBERT, Martine GREAULT-CHIONNA, Jean SCHUBNEL, Gilberte RICHER, Didier PELLOT, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Marc PLOUZEAU, Anne LUMEAU, Michaël AUCLIN, Françoise FONFREDE, Luc CHRETIEN, Catherine AOUILLE, Jean-Jacques LAPORTE

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Marie-Françoise GENET à Jean SCHUBNEL, Julien BERTRAND à Jean-Vincent BOUSSIQUET, Marion FRANZELLA-SCHOOS à Anne LUMEAU, Gaële BOURGEOIS à Luc CHRETIEN, Céline DELAGARDE à Jean-Luc DUCHESNE

ABSENTE :

Brigitte CHOUTEAU

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. CHRETIEN

Approbation du Compte Administratif 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'exercice du budget 2019

Après vérification, le Compte de Gestion établi par le Trésorier municipal et transmis par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune.

Sous la présidence de Monsieur DAMMERY sont présentés les résultats du Compte Administratif 2019 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Fonctionnement :

- Recettes de fonctionnement :	10 424 806,63 euros
- Dépenses de fonctionnement :	9 280 710,47 euros
- Résultat de l'exercice :	1 144 096,16 euros
- Excédent reporté :	699 473,35 euros
- Résultat final :	1 843 569,51 euros

Investissement :

- Recettes d'investissement :	2 567 619,71 euros
- Dépenses d'investissement :	2 137 168,80 euros
- Résultat de l'exercice :	430 450,91 euros
- Déficit reporté :	- 1 234 047,12 euros
- Résultat final :	- 803 596,21 euros

Report d'investissement (dépenses et recettes engagées juridiquement en 2019 non réalisées) :

- Recettes d'investissement :	310 329,00 euros
- Dépenses d'investissement :	452 936,00 euros

Soit un déficit global de la section d'investissement de 946 203,21 euros

Conformément à la loi, Monsieur le Maire se retire de la séance.

Sous la présidence de Monsieur DAMMERY,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ :

- **APPROUVE** le Compte Administratif pour l'exercice 2019.

Fait à CHINON, le 12 juin 2020

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Luc DUPONT



Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 17/06/2020

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage